



Fiche technique d'une collecte des encombrants sur le territoire du SICTOMU

Nature et quantité des objets admis à la collecte

La liste exhaustive et limitative des objets admis à la collecte

1. Les gros électroménagers :

- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Cuisinières
- Barbecues
- Gaz
- TV Cathodiques
- Sèche-linge
- Lave-linge
- Lave-vaisselle
- Gros fours électriques

2. Mobiliers de gros volumes :

- Tables
- Buffets
- Canapés
- Armoires
- Fauteuils
- Lits
- Sommiers
- Matelas
- Tables de jardin
- Commodes

Points importants à savoir :

Tout objet ne faisant pas partie de cette liste sera refusé à la collecte.



Condition d'acceptation :

1. Maximum **3 Objets** par rendez-vous
2. Poids individuels des objets **inférieurs à 70kg**
3. Objets **vidés, propres et salubres**
4. Objets **ni toxiques, ni dangereux**
5. Objets **mis en limite de voirie**

Présentation des objets :

Les objets devront être présentés à la collecte en limite de la voie publique le matin du jour de collecte pour 8h00. Ils devront être déposés sous la responsabilité du propriétaire de manière stable, ordonné, de façon à ne pas créer un gêne ou occasionner un danger à la circulation.

La collecte peut être réalisée **entre 8H et 12H en fonction du nombre de RDV pris.**

Seuls seront collectés les objets ayant fait l'objet d'une déclaration et d'une acceptation préalable à la mairie.

En cas d'apports complémentaires ou de non-respect des conditions d'acceptation, le CSIPMF tout autant que le SICTOMU seront nullement tenus de les collecter et/ou de remettre en propreté le site.

Une étiquette mentionnant que l'objet ne peut être récupéré sera également apposée afin d'en informer le propriétaire. En principe, nos équipes informent également la mairie concernée du refus de l'objet non conforme.

Vous remerciant par avance de respecter les éléments mentionnés dans cette fiche technique pour les prochaines collectes, nous restons bien entendu à votre disposition pour toutes questions supplémentaires,

Cordialement,

Alexia ASTIER

Coordinatrice Chantier d'insertion CSIPMF
07.52.04.71.81